

## Publications économiques et financières



### Conjoncture financière

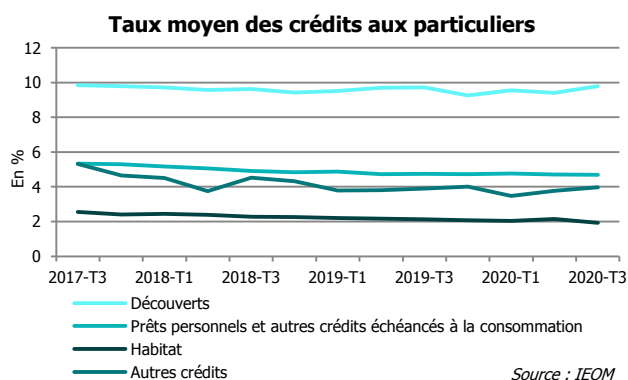
Décembre 2020

# TAUX DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

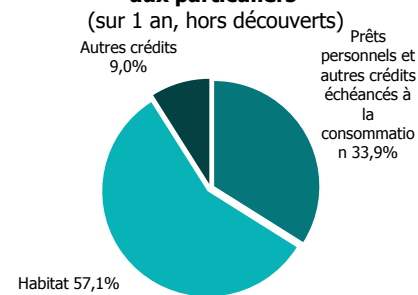
## 3<sup>e</sup> TRIMESTRE 2020 BAISSE DES TAUX MOYENS DES CRÉDITS À L'HABITAT

- Le taux moyen des **découverts** augmente par rapport au second trimestre (9,79 % après 9,40 %).
- Le taux moyen des **prêts personnels** et le taux moyen des **crédits à l'habitat** perdent respectivement 3 et 20 points de base pour atteindre chacun un point bas historique, 4,68 % et 1,94 %.
- Le taux moyen des « **autres crédits** » augmente sur trois mois, passant de 3,77 % à 3,97 %.
- Hormis pour les « autres crédits », les taux négociés en Polynésie française sont relativement proches de ceux pratiqués en Nouvelle-Calédonie. Ils demeurent néanmoins moins avantageux que ceux de la France entière.

### Caractéristiques des nouveaux crédits en Polynésie française

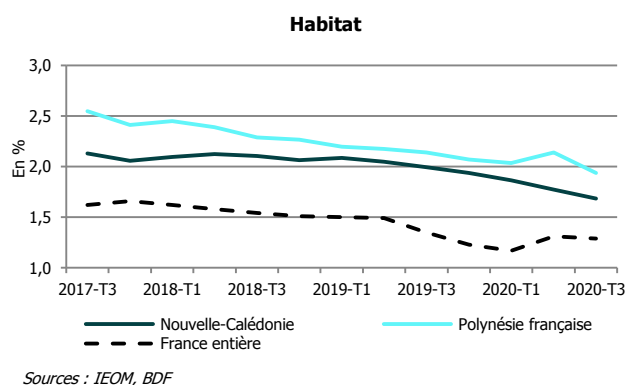
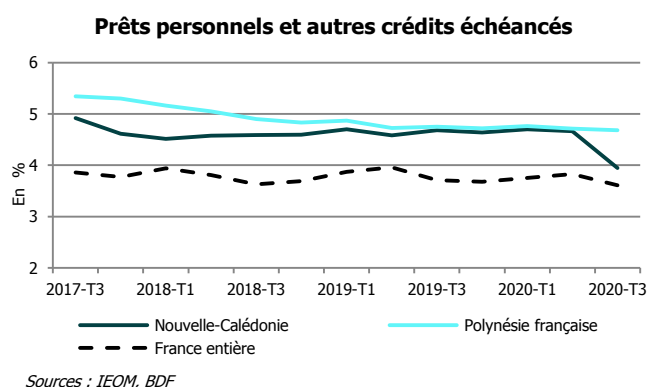
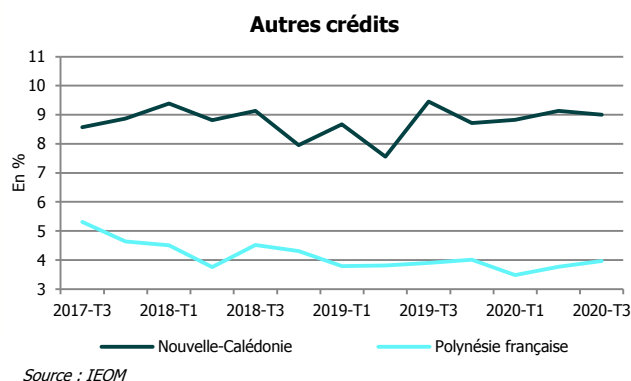
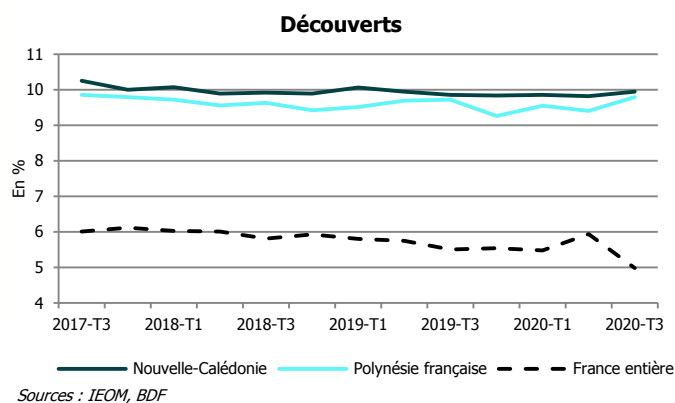


**Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers**



Taux moyen débiteurs en %							Variations	
		2019-T3	2019-T4	2020-T1	2020-T2	2020-T3	1 an	1 trim
Polynésie française	Découverts	9,72	9,26	9,55	9,40	9,79	0,07	0,39
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	4,75	4,72	4,77	4,71	4,68	-0,07	-0,03
	Habitat	2,14	2,07	2,03	2,14	1,94	-0,20	-0,20
	Autres crédits	3,90	4,02	3,48	3,77	3,97	0,07	0,20
France entière	Découverts	5,50	5,54	5,48	5,94	4,98	-0,52	-0,96
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	3,71	3,68	3,75	3,83	3,61	-0,10	-0,22
	Habitat	1,35	1,23	1,17	1,31	1,29	-0,06	-0,02

## Évolution des taux moyens débiteurs par géographie



### MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements ayant leur activité en Polynésie française. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

L'enquête de Polynésie française exploite environ 120 000 déclarations relatives aux crédits consentis au cours de chaque trimestre.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échéancée (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.